

ARVALIS
Institut du végétal

 Association nationale de
la meunerie
française

ANMF - 66 rue La Boétie - 75008 Paris
Tél. : 01 43 59 46 04 - Fax : 01 43 59 46 05
E-mail : anmf@anmf.glaboetie.org - www.meuneriefrancaise.com



Blés meuniers

2012

► **VRM** Variétés Recommandées par la Meunerie semis 2012

- Variétés recommandées
- Variétés en observation
- Variétés admises dans les essais
ANMF/ARVALIS

► **BPMF** Blés Pour la Meunerie Française récolte 2012

- Blés panifiables
- Blés de force
- Blés biscuitiers
- Blés biologiques

Ce document a pour rôle de **promouvoir les variétés adaptées à la meunerie** pour la **constitution des mélanges (BPMF)** ou pour les **contrats de variétés pures (VRM)**.

La majorité des achats des meuniers se font sur des mélanges de variétés « BPMF ».

Les listes des variétés de Blés meuniers sont revues et corrigées chaque année par la Commission Matières Premières de l'ANMF, et publiées avant la rédaction des nouveaux contrats.



VRM - Variétés Recommandées par la Meunerie Semis 2012 (Récolte 2013)

Les VRM sont une sélection restreinte de variétés de blés qui, utilisées pures, sont aptes à produire un pain français ou un biscuit d'excellente qualité. Elles peuvent donc être utilisées dans le cadre des contrats de production de variétés pures.

La liste ci-dessous est prescrite à l'attention des producteurs en vue des prochains semis. Toutefois, les variétés de cette liste peuvent également être considérées VRM par les utilisateurs dès la prochaine récolte.

Variétés Recommandées par la Meunerie (VRM)

Blés panifiables	Blés de force	Blés biscuitiers	Blés biologiques ⁽²⁾
AEROBIC ALIGATOR ALIXAN APACHE APRILIO AREZZO ARLEQUIN AUBUSSON BERMUDE CAPHORN CEZANNE ⁽¹⁾ EXELCIOR ²⁵ GONCOURT HAUSSMANN PHARE PREMIO PREVERT SELEKT SOISSONS ⁽¹⁾ SORRIAL	ANTONIUS BOLOGNA ²⁵ CH NARA FOREL GALIBIER PIRENEO RUNAL SEGOR SIALA TOGANO	BAGOU CROUSTY GLASGOW LEAR	AEROBIC CAPO LUKULLUS NOGAL PANNONIKUS PIRENEO RENAN SATURNUS

Variétés en Observation (VO)

Blés panifiables	Blés de force	Blés biscuitiers	Blés biologiques ⁽²⁾
ALLEZ Y AMBELLO AS DE COEUR ILLICO NUCLEO PAKITO SAINT EX SCENARIO SOLEHJO ²⁵ SWEET SY MATTIS	LORENZO MOLINERA	ARKEOS	MIDAS

Variétés admises dans les essais ANMF/ARVALIS

Blés panifiables	Blés de force	Blés biscuitiers
CALABRO INTRO OREGRAIN SY TOLBIAC	—	RONSDARD

(1) Ce blé, à bon alvéographe et à bon taux de protéines, présente des défauts en panification française et doit être utilisé, par le meunier en mélange.

(2) Blés panifiables spécifiques pour l'agriculture biologique

²⁵ : Zone Sud, en dessous d'une ligne LA ROCHELLE-ANNECY.

BPMF - Blés Pour la Meunerie Française - Récolte 2012

Les variétés « BPMF » sont des blés que la meunerie peut utiliser en mélange pour la panification ou la biscuiterie. Elles rassemblent les VRM et d'autres variétés utilisables en mélange par la meunerie.

Les listes ci-dessous sont prescrites pour les allotements des organismes collecteurs pour la prochaine récolte. Elles sont destinées à être utilisées dans le cadre des contrats d'approvisionnement des moulins.

BPMF panifiables

Blés panifiables

ADAGIO	BERMUDE	GONCOURT	PERFECTOR
AEROBIC	BOREGAR	GRAINDOR	PHARE
ALIGATOR	BRENTANO	HAUSSMANN	PREMIO
ALIXAN	CAMPERO	HYSUN	PREVERT
ALLEZ Y	CAMP-REMY	HYXO	RICHEPAIN
AMADOR	CAPHORN	ILICO	RIMBAUD
AMBELLO	CCB INGENIO	INSTINCT	SAINT EX
APACHE	CEZANNE	INTERET	SCENARIO
APRILIO	CHEVALIER	KALANGO	SCOR
AREZZO	COMPIL	KALYSTAR	SELEKT
ARISTOTE	CORDIALE	KORELI	SIRTAKI
ARLEQUIN	EUCLIDE	NOGAL	SOGOOD
AS DE COEUR	EXELCIOR ^{Z5}	NUCLEO	SOISSONS
ATTITUDE	FOLKLOR	ORVANTIS	SOLEHIO
ATTLASS	FORBLANC	OXEBO	SORRIAL
AUBUSSON	GALOPAIN	PAKITO	SWEET
			SY MATTIS

Rappel : Les variétés ALTIGO et EXPERT ainsi que les BPS et BP ne figurant pas sur cette liste sont exclues des mélanges BPMF panifiables

BPMF de force

Blés de force

ANTONIUS	COURTOT	LOGIA	RUNAL
BOLOGNA ^{Z5}	ELEMENT	LORENZO	SEGOR
BOMBONA	ESPERIA	MOLINERA	SIALA
BUSSARD	FIGARO	MONOPOL	TITLIS
CH CLARO	FOREL	PIRENEO	TOGANO
CH NARA	GALIBIER	QUALITY	

BPMF biscuitiers

Blés à tendance biscuitière

AMBITION	CROUSTY	LEAR	SCIPION
ARKEOS	GLASGOW	PALEDOR	VISCOUNT
BAGOU			

BPMF biologiques

Blés convenant à l'agriculture biologique (sous réserve d'adaptation aux conditions agronomiques)

AEROBIC	CAPHORN	LUKULLUS	RENAN
ALIGATOR	CAPO	MIDAS	SATURNUS
AREZZO	CEZANNE	NOGAL	SOISSONS
BLASIIUS	CHEVALIER	ORPIC	TOGANO
CADENZA	FLAMENKO	PANNONIKUS	TRISO
CAMP-REMY	LUDWIG	PIRENEO	

Les variétés VRM et variétés en observation :

- Variétés recommandées par la Meunerie (VRM)
- Variétés en observation par la Meunerie

^{Z5} : Zone Sud, en dessous d'une ligne LA ROCHELLE-ANNECY

BPS : Blé Panifiable Supérieur

BP : Blé Panifiable

Recommandations

► pour la conduite culturale des blés tendres

- Suivre la charte de production du blé tendre Arvalis/Irtac.
- Pour les blés panifiables et de force, fractionnez vos apports d'azote pour assurer un taux de protéines adapté.
 - Le 1^{er} apport ne doit pas dépasser 60 kg/ha ;
 - Le 2^{ème} apport s'effectue au stade « Epi à 1 cm » ;
 - Le 3^{ème} apport, dont la quantité doit être décidée de préférence avec un outil de pilotage, s'applique entre la fin de montaison et le gonflement. C'est le stade le plus efficace pour améliorer la teneur en protéines sans préjudice sur le rendement.
 - Un 4^{ème} apport est envisageable et peut être conseillé.
- Ne moissonnez pas avant complète maturité pour assurer une bonne qualité.

► pour la qualité sanitaire des blés tendres

Les acteurs de la filière sont vivement encouragés à :

- être attentifs à la qualité sanitaire des blés, notamment vis-à-vis de la réglementation relative aux toxines de Fusarium,
- adhérer au plan de surveillance sanitaire des céréales de l'IRTAC,
- utiliser des outils de prédiction du risque mycotoxine à la parcelle et sur la zone de collecte,
- nettoyer les blés avant livraison à la meunerie (grille de 2 mm).

Caractéristiques technologiques attendues par la meunerie

LES BLES PANIFIABLES Protéines : 11,5 à 12,5%*
 Note de panification (NF V03-716) > 260
 W > 170
 P/L :
 de préférence P/L < 0,7
 P/L > 2 à exclure

LES BLES DE FORCE Protéines > 14%
 W > 350
 Farinographe :
 Hydratation : 60% minimum
 Stabilité > 8 minutes

LES BLES A TENDANCE BISCUITIERE 0,3 < P/L < 0,5
 W < 150
 Blé soft
 Test Biscuitier satisfaisant

LES BLES PANIFIABLES ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE Protéines > 10,5%*
 Note de panification (NF V03-716) > 230
 W > 140

* à préciser en fonction des variétés

Ces caractéristiques concernent les lots destinés à la meunerie, qu'ils soient constitués d'une seule variété pure ou d'un mélange de variétés.



VRM - Variétés Recommandées par la Meunerie Semis 2012 (Récolte 2013)

Les VRM sont une sélection restreinte de variétés de blés qui, utilisées pures, sont aptes à produire un pain français ou un biscuit d'excellente qualité. Elles peuvent donc être utilisées dans le cadre des contrats de production de variétés pures.

La liste ci-dessous est prescrite à l'attention des producteurs en vue des prochains semis. Toutefois, les variétés de cette liste peuvent également être considérées VRM par les utilisateurs dès la prochaine récolte.

Variétés Recommandées par la Meunerie (VRM)

Blés panifiables	Blés de force	Blés biscuitiers	Blés biologiques ⁽²⁾
AEROBIC ALIGATOR ALIXAN APACHE APRILJO AREZZO ARLEQUIN AUBUSSON BERMUDE CAPHORN CEZANNE ⁽¹⁾ EXELCIOR ²⁵ GONCOURT HAUSSMANN PHARE PREMIO PREVERT SELEKT SOISSONS ⁽¹⁾ SORRIAL	ANTONIUS BOLOGNA ²⁵ CH NARA FOREL GALIBIER PIRENEO RUNAL SEGOR SIALA TOGANO	BAGOU CROUSTY GLASBOW LEAR	AEROBIC CAPO LUKULLUS NOGAL PANNONIKUS PIRENEO RENAN SATURNUS

Variétés en Observation (VO)

Blés panifiables	Blés de force	Blés biscuitiers	Blés biologiques ⁽²⁾
ALLEZ Y AMBELLO AS DE COEUR ILLICO NUCLEO PAKITO SAINT EX SCENARIO SOLEHIO ²⁵ SWEET SY MATTIS	LORENZO MOLINERA	ARKEOS	MIDAS

Variétés admises dans les essais ANMF/ARVALIS

Blés panifiables	Blés de force	Blés biscuitiers
CALABRO INTRO OREGRAIN SY TOLBIAC	—	RONSDARD

(1) Ce blé, à bon alvéographe et à bon taux de protéines, présente des défauts en panification française et doit être utilisé, par le meunier en mélange.

(2) Blés panifiables spécifiques pour l'agriculture biologique

²⁵ : Zone Sud, en dessous d'une ligne LA ROCHELLE-ANNECY.